

Alfortville, le 3 juillet 2017

Résultats du vote sur les projets de résolutions

Assemblée générale mixte du 30 juin 2017

La société CIBOX Inter@ctive informe ses actionnaires que lors de l'assemblée générale mixte du 30 juin 2017 :

- le nombre total des droits de vote exerçables s'élevait à 85 852 186,
- le nombre total des voix exprimées s'élevait à 22 583 329,
- le quorum s'élevait à 26,30 %.

Les résolutions suivantes ont été adoptées à la majorité des actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance (L'assemblée générale ordinaire (« AGO ») statue à la majorité des voix dont dispose les actionnaires présents ou représentés ou votant par correspondance) :

Résolution n°1 (AGO)		
Examen et arrêté de comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016		
	Nombre de voix	Pourcentage de voix
Pour	22 583 329	100 %
Contre	0	0 %
Abstention	0	0 %

Résolution n°2 (AGO)		
Proposition d'affectation du résultat de l'exercice		
	Nombre de voix	Pourcentage de voix
Pour	22 583 329	100 %
Contre	0	0 %
Abstention	0	0 %

Résolution n°3 (AGO)		
Jetons de présence		
	Nombre de voix	Pourcentage de voix
Pour	22 583 329	100 %
Contre	0	0 %
Abstention	0	0 %

Résolution n°4 (AGO)

Lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes et approbation de conventions réglementées visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce

	Nombre de voix	Pourcentage de voix
Pour	22 583 329	100 %
Contre	0	0 %
Abstention	0	0 %

Résolution n°5 (AGO)

Approbation de la politique de rémunération applicable au Président-directeur général (article L. 225-37-2 du Code de commerce)

	Nombre de voix	Pourcentage de voix
Pour	22 583 329	100 %
Contre	0	0 %
Abstention	0	0 %

Résolution n°6 (AGO)

Autorisation donnée au Conseil d'administration en vue de l'acquisition par la Société de ses propres actions (programme de rachat d'actions - article L. 225-209 du Code de commerce)

	Nombre de voix	Pourcentage de voix
Pour	22 583 329	100 %
Contre	0	0 %
Abstention	0	0 %

Les résolutions suivantes (n°7 et 8) n'ont pas été adoptées par les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance (L'assemblée générale extraordinaire (« AGE ») statue à la majorité des deux tiers des voix des actionnaires présents, représentés ou votant par correspondance):

Résolution n°7 (AGE)

Autorisation donnée au conseil d'administration de réduire le capital social par annulation des actions achetées en application des programmes de rachat d'actions (article L. 225-209 du Code de commerce)

	Nombre de voix	Pourcentage de voix
Pour	13 193 329	58,42 %
Contre	9 390 000	41,56 %
Abstention	0	0 %

Résolution n°8 (AGE)

Autorisation à consentir au conseil d'administration en vue de d'attribuer des actions gratuites, existantes ou à créer, au profit de catégories de salariés ou de mandataires sociaux et de certains membres salariés du personnel, dans les conditions de l'article L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce

	Nombre de voix	Pourcentage de voix
Pour	13 093 249	58.23 %
Contre	9 490 080	42.02 %
Abstention	0	0 %

La résolution suivante a été adoptée à la majorité des actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance :

Résolution n°9 (AGO)

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

	Nombre de voix	Pourcentage de voix
Pour	22 583 329	100 %
Contre	0	0 %
Abstention	0	0 %

*Cotation : compartiment C d'Euronext Paris
Code ISIN : FR 0000054322 – CIB*

Contact :

Chantal Tibaut

Tél. 01.46.70.18.34

c.tibaut@ciboxcorp.com

Site de la société : <http://www.ciboxcorp.com>